



## POLITIQUE DE DOUCHE

### CONTEXTE

---

La politique de douche pour les Finales des Jeux du Québec est celle convenue entre **SPORTSQUÉBEC** et le Comité organisateur.

Le Comité organisateur s'engage à offrir aux athlètes, officiels majeurs, accompagnateurs, chefs de délégation et missionnaires un plan de douche selon les capacités et infrastructures du milieu.

### BUT DE LA POLITIQUE

---

Assurer une saine gestion de l'accessibilité aux douches

### MODALITÉS DE LA POLITIQUE

---

#### **Pour les athlètes**

Les douches doivent se prendre sur les sites de compétitions en tout temps.

Si le site de compétition ne possède pas de douche, un autre site de compétition sera dédié.

#### **Pour les accompagnateurs, entraîneurs et missionnaires**

Les douches doivent se prendre sur les sites d'hébergement après le couvre-feu de 22 h.

Si le site d'hébergement ne possède pas de douche, un autre site d'hébergement sera dédié.

#### **Pour les officiels**

Les douches doivent se prendre sur le site d'hébergement des officiels ou dans un vestiaire dédié uniquement aux officiels.

### SANCTION

Toute personne qui ne respecte pas le présent règlement se fera retirer sa carte d'accréditation et sera exclu de la Finale provinciale et devra retourner dans sa région à ces frais.

*L'exclusion d'un entraîneur peut conduire à une disqualification de l'équipe faute d'entraîneur.*

Toute exception à quelque règlement ci-haut mentionné doit faire l'objet d'une entente écrite entre le Comité organisateur des Jeux du Québec et **SPORTSQUÉBEC**.